



PROMESSES NON TENUES DÉCISIONS EN CATIMINI : ÇA SUFFIT !

La direction promet. La direction annonce. La direction s'engage. Mais les salariés attendent toujours les actes.

Parmi les engagements annoncés : **la mise en place d'un responsable d'édition pour les émissions spéciales du week-end**, notamment « Le Grand Sport » et « Dimanche Politique ».

Parmi les engagements annoncés : le respect des gabarits de fabrication, **le respect des préconisations du comité de suivi de la réforme de l'info**.

👉 Où est cette organisation promise ?

👉 Où sont les moyens ?

👉 Pourquoi les équipes doivent-elles encore compenser les défaillances organisationnelles ?

UNE « BANDE ORGANISÉE » AUX COMMANDES ?

Aujourd'hui, les réseaux sociaux prennent une place importante. Nous ne le contestons pas ! Pour preuve, sur le réseau régional France 3, les organisations syndicales ont signé un accord d'expérimentation sur **la chaîne de fabrication des vidéos à destination des plateformes numériques (lien de l'avenant 3 **) qui donne le cadre à ses nouvelles pratiques.

Mais l'adaptation au numérique à Réunion.1 ne justifie pas le contournement des règles éditoriales et du collectif de travail. Des vidéos de décryptage d'information sont tournées spécifiquement pour les réseaux sociaux sans discussion préalable en conférence de rédaction.

C'est le sentiment qui grandit chez les salariés : un fonctionnement en vase clos semble s'être installé, avec certains qui décident, organisent et produisent en dehors des circuits habituels, sans véritable contrôle... Ni transparence.

La CGT refuse l'installation d'une logique de « petit cercle », où certains pourraient agir comme s'ils étaient au-dessus des règles communes.

La CGT exige que les projets éditoriaux d'information destinés au Web et aux réseaux sociaux soient présentés, discutés et intégrés dans une organisation transparente.

ASSEZ DU « PETIT CERCLE » !!!

Nous demandons :

- La mise en place effective d'un responsable d'édition pour « Le Grand Sport », « Dimanche Politique » et les émissions spéciales du week-end ;
- Le respect des engagements pris par la direction ;
- La transparence sur les décisions liées au Web First ;
- La discussion préalable des nouveaux projets numériques en conférence de rédaction ;
- L'ouverture des négociations sur la chaîne de fabrication des vidéos à destinations du numérique : le personnel PTA (OPV, chef-monteur, vidéo, réalisateurs,...) ne peut être exclu de ces nouveaux process de fabrication.
- Le respect des accords signés en 2023 par la CGT Réunion et la direction de Réunion.1 sur l'utilisation des outils et des moyens de production et de transmission
Que ce soit en rédaction et à la production, les règles doivent être les mêmes pour tous. Personne ne doit pouvoir agir en toute impunité parce qu'il serait proche du pouvoir ou bénéficierait d'une protection particulière.

Pour la **CGT**, chacun doit rester à sa place et dans son périmètre tel que prévoit sa fiche de poste. La direction doit cesser de gérer la station au jour le jour et de perdurer à mettre en place des organisations qui créent les conditions pour opposer les salariés les uns aux autres.

Paris, le 16 septembre 2026